



## EXTRAIT N°49/2024 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 JUIN 2024

PRÉFECTURE MARTINIQUE  
RÉGULIÈRE

27 JUIN 2024

Date de la convocation :  
Le 17 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux  
En exercice 33

**En début de séance :**

Présents	24
Procurations	4
Absents	5
Excusés	0

**En cours de Séance :**

Présents	24
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué ~~en session ordinaire~~ <sup>Contrôle de l'activité</sup> s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. MONPLAISIR Yan

### PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. FERDINAND Thierry, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme MENCE Marielle, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel

ABSENTS EXCUSES : M. NAPOLY Raymond (procuration à M. ADELE Claude), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), M. THELESTE Johan (procuration à Mme Anne-Caroline DUCADOS), Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. ATHANASE Rémy).

ABSENTS NON EXCUSES : M. CACLIN Laurent, M. ARETO Joseph, M. ADELAIDE Michel, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARDOU Josiane

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1) M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Victor VELAYE (Dirfin),

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

## MISE AUX NORMES ET MODERNISATION ÉNERGETIQUE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Maire expose :

La Ville doit faire face au dynamisme sportif des clubs, mais aussi à l'application des normes réglementaires fixées par les fédérations idoines. Pour cela, elle poursuit la démarche de mise aux normes des équipements sportifs et de modernisation énergétique, en projetant la réfection de l'éclairage de deux sites sportifs ainsi que l'acquisition d'équipements pour une meilleur pratique du sport.

Les travaux qui seront réalisés concernent :

- le Plateau Sportif Louis Joseph NAPOL,
- le terrain de football du quartier Rousseau, pour
  - o la fourniture et la mise en service des projecteurs.
- Le Tennis club pour :
  - La fourniture et la pose de trois portails à double vantaux ;
  - La fourniture et la pose de trois chaises d'arbitre en aluminium
  - La construction d'une longrine afin de protéger le terrain des projections de gravillons et d'herbes

Le plan de financement prévisionnel est établi comme suit :

DEPENSES		RECETTES		%
-Implantation et mise en service de projecteurs	9 494,90	CACEM		
- Installation de portails et chaises d'arbitre de tennis	13 200,00	- Fonds de concours	13 723,45	50%
-Construction d'une longrine anti-végétation	4 752,00	VILLE	13 723,45	50%
<b>TOTAL</b>	<b>27 446,90</b>	- Autofinancement		
		<b>TOTAL</b>	<b>27 446,90</b>	<b>100%</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité

**APPROUVER** le plan de financement proposé,

**DONNER** mandat au Maire pour signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 24 juin 2024

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en préfecture le

